

Conditions générales d'accès au site Internet PCAFRANCE.FR

1 – OBJET

Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions d'accès du REVENDEUR au système informatique PCAFRANCE.FR (appelé également SYSTEME) dans les conditions prévues par les présentes.

2 – ACCES AU SYSTEME PCAFRANCE.FR

2.1 Principes Généraux

2.1.1 Acceptation des procédures d'accès par le REVENDEUR

Le REVENDEUR est autorisé à accéder au système, à la condition de se conformer strictement aux procédures d'accès dudit système à des personnes autorisées, aux seules fins d'utiliser les informations disponibles sur le système dans le cadre de son activité de revendeur de produits fournis par PCA France et à la conditions expresse d'accepter que la responsabilité de PCA France soit limitée comme prévu à l'article 2.4 ci après, compte tenu notamment de ce que l'autorisation d'accès est gratuite pour le REVENDEUR, hors coût du prix de la connexion et du matériel nécessaire à l'établissement de celle-ci.

2.1.2 Mise à disposition du REVENDEUR d'un code d'accès personnel

PCA France communiquera au représentant légal du REVENDEUR, ou à toute personne habilitée par lui (ci après désigné « l'administrateur »). Ce code d'accès « Administrateur » comporte en outre la possibilité de consulter les prix, de passer des commandes, ainsi que l'accès à toute autre fonctionnalité disponible dans le système. L'administrateur ainsi que les utilisateurs autorisés s'engagent à ne communiquer leur code d'accès à aucun tiers et à ne l'inscrire sur aucun document.

2.2 Modalités d'accès

Le REVENDEUR s'engage à utiliser le système en conformité avec l'ensemble des instructions, procédures et normes de sécurité telles que définies par PCA France. Le système n'est accessible au REVENDEUR que sur justification d'un code d'accès « administrateur » (ou appelé également code d'accès autorisé) selon les procédures prévues dans le cadre du fonctionnement du système, qui sont évolutives et pourront être modifiées par PCA France unilatéralement et sans préavis. Le revendeur s'engage :

- (a) à ne pas accéder ni chercher à accéder au système autrement qu'en utilisant ses codes d'accès autorisés conformément aux procédures d'accès, et
- (b) à informer PCA France immédiatement, dès qu'il en aura connaissance ou aurait dû en avoir connaissance, de tout risque d'abus ou d'utilisation non autorisée de ses codes d'accès et à confirmer sans délai à PCA France l'existence d'un tel risque par télécopie confirmée par lettre recommandée.

2.3 Informations accessibles sur le système PCA France

L'accès au système PCA France permet au REVENDEUR d'accéder entre autres aux données et informations suivantes propriétés de PCA France

- (a) Informations sur les produits et sur les prix
- (b) Etat indicatif des stocks de certains produits
- (c) Etat et suivi des commandes

Le revendeur déclare accepter que PCA France modifie les informations accessibles.

2.4 Limitations de la Responsabilité de PCA France

Compte tenu en particulier de ce que l'accès au système est assuré gratuitement hormis le coût du prix de la connexion ainsi que celui du matériel nécessaire à celle-ci, ce que reconnaît expressément le REVENDEUR, la responsabilité de PCA France vis à vis du REVENDEUR est par convention expresse soumise aux limitations et conditions suivantes dans lesquelles PCA France n'aurait pas consenti aux présentes conditions :

(1) Tout en faisant en sorte d'apporter le plus grand soin à la préparation des informations et données disponibles sur le système et à leur mise à jour, PCA France n'est en aucun cas tenue à une obligation de résultat quant à l'exactitude de ses informations et données.

Notamment

(A) PCA France ne garantit pas l'exactitude des informations et données disponibles sur le système au moment de l'accès audit système et il appartiendra donc au REVENDEUR de procéder à toute vérification et de demander toute confirmation qu'il jugera utile.

(B) PCA France ne pourra être tenue responsable des erreurs typographiques figurant dans le système

(2) PCA France ne pourra en particulier être tenue responsable :

(A) des interruptions ou retards sur le système dus à l'exécution de travaux de maintenance, à des pannes techniques, à la force majeure, au fait de tiers ou à toutes circonstances, quelles qu'elles soient, indépendantes de sa volonté.

(B) En cas de faits indépendants de sa volonté, notamment en cas d'interruption du réseau Internet ou de la défaillance du matériel de réception du REVENDEUR au réseau Internet

(3) PCA France ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'utilisation illicite ou abusive des codes d'accès du REVENDEUR et de toute utilisation induite du système en résultat.

EN CONSEQUENCE LA RESPONSABILITE DE PCA France VIS A VIS DU REVENDEUR AU TITRE DE L'UTILISATION DU SYSTEME NE POURRA ETRE MISE EN CAUSE PAR LE REVENDEUR QUE DANS LE SEUL CAS DE FAUTE LOURDE DUMENT ETABLIE A L'ENCONTRE DE PCA France ET SERA EXPRESSEMENT LIMITEE AUX SEULS DOMMAGES DIRECTS A L'EXCLUSION DE TOUT DOMMAGE INDIRECT TEL QUE PERTE DE BENEFICE OU PREJUDICE COMMERCIAL OU D'EXPLOITATION.

3 – Vente à distance de produits par PCA France au revendeur par l'intermédiaire de PCAFRANCE.fr

3.1 Principes généraux

Le REVENDEUR est autorisé à passer des commandes auprès de PCA France par l'intermédiaire du système à la stricte condition de se confirmer aux conditions et procédures prévues par le présent paragraphe pour la passation des commandes et d'accepter que la responsabilité de PCA France soit limitée comme prévu à l'article 2.4 des présentes compte tenu en particulier de ce que ce service de passation de commandes par l'intermédiaire du système est accordé gratuitement au REVENDEUR.

3.2 Procédure pour la passation des commandes

3.2.1 Accès réservé

L'accès aux modules électroniques de passation de commandes sur le système est strictement réservé au REVENDEUR titulaire d'un code d'accès autorisé, sous réserve de l'acceptation expresse par le REVENDEUR des présentes conditions. En conséquence, le REVENDEUR reconnaît et accepte que l'accès aux modules électroniques de passation de commandes par l'intermédiaire du système est subordonné à la justification par le REVENDEUR d'un Code d'accès autorisé. Le REVENDEUR s'engage à ne pas accéder ni chercher à accéder aux modules électroniques de passation de commandes du système sans disposer d'un code d'accès autorisé et autrement qu'en utilisant ledit code d'accès conformément aux procédures d'accès.

IL EST EXPRESSEMENT CONVENU ENTRE LES PARTIES QUE L'UTILISATION D'UN CODE D'ACCES AUTORISE SUR LES SYSTEME CONSTITUERA LA PREUVE IRREFUTABLE ET COMPLETE DE L'IDENTITE DU REVENDEUR ET DE LA QUALITE DE LA PERSONNE PHYSIQUE COMPOSANT LE CODE A REPRESENTER VALABLEMENT LE REVENDEUR, CE QUE LE REVENDEUR RECONNAIT EXPRESSEMENT.

3.2.2 Passation de la commande

La passation d'une commande électronique est soumise au strict respect de la procédure suivante :

(a) accès du REVENDEUR au système par la saisie de son code d'accès autorisé

(b) Saisie et validation par le REVENDEUR d'un bon de commande électronique comportant identification et quantité des produits commandés (dont la disponibilité est à confirmer le cas échéant par PCA France), les prix d'achat (à confirmer dans le cas échéant par PCA France) et identification du lieu de livraison.

(c) Confirmation de la commande par PCA France au REVENDEUR au moyen de son choix.

3.2.3 Preuve de la commande passée par l'intermédiaire du système et de la vente résultant de cette commande Il est expressément convenu entre les parties que toute passation de commande sur le système réalisée au moyen d'un code d'accès autorisé du REVENDEUR sera opposable au REVENDEUR comme preuve irréfutable et complète de cette commande.

4 – Confidentialité

Le REVENDEUR s'engage à ne pas révéler aucune des informations confidentielles auxquelles il peut avoir accès sur le système dans le cadre des présentes conditions notamment en ce qui concerne les prix d'achat des produits PCA France, les procédures d'accès au système et les procédures de passation de commande électronique sur le système. Cette obligation du REVENDEUR survit à la cessation des relations commerciales unissant les parties.

5 – Droit de propriété intellectuelle de PCA France

Le revendeur reconnaît les droits exclusifs de PCA France sur sa marque PCA France et s'interdit d'en faire un usage quelconque. En outre le REVENDEUR s'engage à ne rien faire qui puisse créer une quelconque confusion entre lui et PCA France vis à vis des tiers et notamment vis à vis de ses propres

clients et en conséquence s'interdit de faire une quelconque référence à PCA France ou au système dans ses communications aux tiers et plus généralement à ne rien faire qui puisse engager la responsabilité de PCA France vis à vis des tiers.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCES AU SITE WWW.PCAFRANCE.FR

Vous êtes client PCA France, et vous souhaitez avoir accès à notre site Internet :

Merci de bien vouloir remplir le formulaire suivant, signer les conditions générales d'accès (voir ci-dessus) et renvoyer le tout par fax au 01.41.67.89.15
Une fois votre demande traitée, vous recevrez par e-mail vos identifiants.

Je soussigné

agissant en tant que

pour le compte de la société

enregistrée chez PCA France sous le compte client (ex : PCA093),
demande à adhérer à votre site Internet PCAFrance.fr pour pouvoir consulter vos stocks, tarifs et pouvoir passer commande.

J'ai bien pris connaissance des conditions spécifiques liées à l'utilisation du site Internet.
Merci de bien vouloir me communiquer mon identifiant ainsi que mon mot de passe à

cette adresse e-mail :

Lu et Approuvé, Nom & Signature